



FICHE DE POSTE

◆ Intitulé de la fonction

**Aide à domicile
au Service des Séniors**

◆ Cadre statutaire

- Catégorie C
- Filière sociale
- Cadre d'emplois : Agent sociaux territoriaux
- Situation fonctionnelle : CCAS

◆ **Définition du poste** : L'aide à domicile est chargé(e) d'assurer des tâches et activités de la vie quotidienne auprès des personnes âgées, leur permettant ainsi de se maintenir dans leur milieu de vie habituel.

◆ Missions principales

○ Activités liées aux missions

◇ Accompagnement et aide à la personne dans la vie quotidienne

- Aider à l'habillage, au déshabillage et à la propreté du linge ;
- Apporter un soutien lors de la toilette (*shampooing, bains de pied, surveillance pendant le bain...*) ;
- Faire les courses, avec ou sans la personne, en respectant quantité et qualité des produits ;
- Tenir compagnie et faciliter les sorties à proximité du domicile ;
- Veiller à la prise de médicaments si pilulier ;
- Evaluer le degré d'autonomie de la personne et respecter ses souhaits, ses goûts et ses habitudes ;
- Lingerie (*pour la Résidence Allende*).

◇ Aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie

- Effectuer les tâches ménagères courantes (*lit, ménage, lessive, couture, repassage*) ;
- Assurer l'approvisionnement en produits d'entretien ;
- Ordonner le logement dans le but d'améliorer le confort et la sécurité ;
- Aider à la préparation et à la prise des repas ;
- Nettoyer les vitres à hauteur d'homme.

◇ Aide au maintien à la vie sociale et relationnelle

- Informer sur l'évolution de la situation de la personne ;
- Conserver la bonne distance avec la famille ;
- Faciliter le maintien des relations extérieures de la personne ;
- Stimuler la personne pour sa participation à des activités extérieures (*culturelles, de loisirs, citoyenne*) ;
- Stimuler et faciliter les échanges sociaux ;
- Faciliter le maintien des relations extérieures de la personne (*médicales, amicales...*) ;
- Accompagner administrativement la personne âgée si nécessaire.

❖ **Participation à la prévention de la maltraitance des personnes vulnérables**

- Développer l'accès à l'information et l'accès aux droits ;
- Repérer les signes de maltraitance.

❖ **Diagnostic des situations d'urgence, formulation et transmission de propositions**

- Rendre compte de son intervention (*justification d'horaires, observations, difficultés rencontrées* ;
- Proposer des solutions et des adaptations afin d'apporter un meilleur service à la personne ;
- Articuler son intervention en coordination avec les autres services ;
- Participer aux groupes de parole ;
- Participer aux réunions mensuelles.

○ **Activités annexes**

- Préparation des repas et portage des repas aux domiciles ;
- Participation aux différents événements transversaux du secteur ;

○ **Activités ponctuelles**

Liées aux commandes de l'Administration

◆ **Lieux d'exercice**

- au domicile des personnes âgées ;
- à la Résidence Salvador Allende.

◆ **Compétences requises**

- DEAVS, certificat ou titre professionnel exigés ;
- connaissance des personnes âgées (*environnement de vie, dépendance*) ;
- connaissance des droits sociaux de la personne âgée ;
- Permis B.souhaité

◆ **Qualités et aptitudes requises**

- aptitude à travailler en autonomie ;
- notion d'ergonomie (*gestes et postures*) ;
- notion de règles d'hygiène et de diététique ;
- techniques d'habillage et de déshabillage ;
- techniques de base de couture, de repassage ;
- écouter et communiquer avec la personne ainsi que les différents intervenants ;
- observer et évaluer ;
- organiser et gérer son temps de travail ;
- rendre compte.
- sens du service public, des relations humaines ;
- sens de la discrétion et du respect de la personne âgée ;
- amabilité, disponibilité, patience, réactivité ;
- ponctualité

◆ **Moyens**

- Groupes de parole animés par une psychologue, et permettant d'échanger sur les pratiques professionnelles ;
- Réunions mensuelles des aides à domicile ;
- Formation individuelle et collective ;

Conditions d'exercice :

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- 35 jours de congés annuels

◆ **Relations hiérarchiques**

- Responsable
 - N+1 : responsable du Service des Séniors,

◆ **Relations fonctionnelles**

- **Internes** : équipe du secteur des séniors, les aides à domicile.
- **Externes** : Professionnels de santé, intervenants au domicile, familles.

◆ **Contraintes**

- effort physique : 6 à 7 déplacements par jour ;
- effort psychologique : s'adapter au caractère de la personne aidée, à la fin de vie de la personne âgée, entourage, salubrité du logement ;
- astreintes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan canicule.